

La Grange Sublime poursuit sa mue

Souvenez-vous, en août 2022, une levée de fonds débute pour atteindre les 10,91 millions de francs nécessaires à la rénovation et à l'agrandissement du bâtiment tout en bois. Deux ans plus tard, le projet prend forme avec la pose de la charpente. Reportage.



Le canton soutient le chantier du Théâtre à hauteur de 4 millions

Environ 80 m³ de bois de charpente constitueront l'agrandissement du théâtre. A l'arrière du bâtiment construit en 1908, ouvriers et techniciens s'activent depuis lundi dernier. Ici, pas de place pour l'approximation. « Il ne s'agit pas d'une charpente standard », explique Raphaël Dupuis, contremaître au sein de l'entreprise La Croix Charpente à Lutry. « L'ossature en bois massif met l'accent sur l'acoustique et le respect des normes anti-feu, exigences des architectes ». Pour en témoigner, il suffit d'observer les

panneaux de bois qui remplissent la remorque du premier camion, effectuant « ce premier voyage », comme on dit dans le milieu. Ces caissons de parois, fabriqués et préassemblés en atelier, possèdent plusieurs types d'isolation pris en « sandwich », des éléments qui constitueront l'extérieur de l'ancienne cage de scène, une annexe qui a été démontée en octobre 2023.

Presque invisible depuis la route, ce complément de la Grange Sublime permettra de repenser

la cage de scène et d'adapter les lieux aux normes actuelles de sécurité et de praticabilité. « Ces améliorations garantiront des conditions optimales pour les artistes », exposait Christian Ramuz, président du Conseil de fondation du théâtre, lors d'une conférence de presse en 2022. Les bureaux du théâtre, qui se trouvent aujourd'hui de l'autre côté de la route, prendront également place dans cette annexe.

Le bois à l'honneur

Si la construction n'est pas forcément visible depuis la route cantonale, l'odeur de bois est facilement détectable. Ici, pas de lamellé-collé ou de module de béton préfabriqué, le bois massif est partout. « Il s'agit de la plus grosse contrainte de ce projet », confie Stefan Stamm, indépendant et enseignant à l'Ecole suisse du bois à Bienne. « Cette exigence du Conseil de fondation a changé la manière de concevoir la charpente. Un travail plus proche de ce qui se faisait autrefois. »

Pour harmoniser la construction de 2024 avec celle de 1908, les opérateurs du chantier ont opté pour la douceur : « L'avant-toit de la Grange Sublime ne peut être touché ou modifié de quelque manière que ce soit. Cela complexifie l'installation-des parois, puisque nous ne pouvons pas utiliser une grue conventionnelle », détaille le contremaître. « On s'adapte à l'existant, comme c'est toujours le cas lors de rénovations. »

Prochaine étape

Les maîtres d'ouvrage prévoient d'achever la charpente de l'annexe d'ici deux semaines. Selon la météo, ils s'attaqueront au bétonnage du Pavillon et à la pose de sa charpente à la mi-

septembre. Un nouveau bâtiment de 400m², ainsi qu'un espace buvette de 290m², remplacera les installations provisoires actuellement présentes dans le jardin, créant ainsi un lieu plus accueillant et fonctionnel pour le public.

Thomas Cramatt

© Thomas Cramatt

